



République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TENE

Rapport d'activité d'octobre 2012 à mars 2014 de la commission de circulation, des transports et de l'agglomération

La commission de circulation, des transports et de l'agglomération se compose des membres suivants :

M.	Eric Flury	Président
M.	Hassan Laaroussi	Secrétaire
M.	Alain Fridez	Membre
M.	Jean Louis Vuillemin	Membre
M.	Michel Luthi	Membre
M.	Pierre-Olivier Maire	Membre
M.	Manuel Carneiro Costa	Membre
Mme	Silvia Praz	Conseillère communale

D'octobre 2012 à mars 2014 la ComCir a tenu 10 séances durant lesquelles ses membres ont pu débattre de divers sujets, s'étendant de la sécurité routière jusqu'au bien-être de la population laténienne. Une feuille de route a été établie. On trouve ci-dessous les projets les plus pertinents qui ont été traités et débattus à la commission :

- la mise en place de la passerelle au-dessus de l'A5, laquelle reliera Marin à Wavre et Saint-Blaise. Cette dernière a été présentée à la ComCir par le cc Martin Eugster. Elle a été acceptée par la majorité des membres de la ComCir
- la mise en place des parcomètres dans diverses places stratégiques du village afin d'augmenter les recettes des parkings
- une feuille de route a été établie pour la sécurité routière de la commune de La Tène
- étude des dangers induits par le changement des priorités à la rue Charles-Perrier et propositions
- établissement de l'inventaire des axes routiers et des routes résidentielles de notre commune
- la sécurisation du passage piétons à la rue Auguste-Bachelin ; un rapport dans ce sens a été soumis au Conseil communal
- la demande de modification de l'arrêté de circulation émanant du parking du personnel de Marin-Centre ; ce dossier a été présenté à la ComCir par M. Malissa Tomic
- la ComCir s'est rendue au parking de Jumbo et ses alentours pour améliorer la sécurité routière dans la zone ; un rapport qui soulève ces problèmes a été rédigé et soumis au Conseil communal
- le détail du déroulement des travaux de la rue de la Gare

- une séance avec M. Marc Arlettaz du service des ponts et chaussées (remplaçant de M. Patrice Blanc) a été agendée pour que ce dernier puisse donner des explications aux membres de la ComCir au sujet de tous leurs problèmes

La Tène, le 31 mars 2014

Pour la commission de
circulation, des
transports et de
l'agglomération

Hassan Laaroussi,
secrétaire